

# Parlons Vélo ! Municipales 2020 Brest (29200)

## Réponses de François Cuillandre, au nom de la liste « Brest Au Coeur ! »

— le 10/02/2020 à 09:39 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*Dédier un budget propre au développement du vélo : 66% des communes interrogées par le Club des Villes et Territoires Cyclables en 2018 en disposaient, avec une trop faible moyenne de 9,26 € par an et par habitant (ce qui ferait 2 millions par an pour Brest métropole). Par comparaison, le budget moyen pour les transports en commun en France est de 250 € par an et par habitant et le budget vélo d'une commune au Pays-Bas est autour de 20 € par an par habitant.*

Le Schéma Directeur Vélo 2020-2025 est issu d'une longue concertation avec 1065 participants dont près de 90% de cyclistes réguliers, 6 réunions publiques et un moment de consultation qui a permis une réécriture du Schéma. Il répond donc aux enjeux du territoire métropolitain, aux besoins énoncés lors des consultations et prévoit une augmentation de plus de 150% de la part modale actuelle en 5 ans.

Il prévoit un budget dédié pour l'entretien du réseau actuel, pour la recherche d'outils adaptés aux cyclistes pour signaler un accident, articulé avec les investissements faits chaque année pour le réseau cyclable à travers le budget voirie et mobilités. Il prévoit un comité de suivi de Schéma et un tableau de bord.

A cela s'ajoutera un budget dédié propre au développement du vélo et qui sera chiffré dès le début du mandat.

#### Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

*Établir un comité de suivi de l'avancement des actions pour les mobilités actives avec les différents acteurs concernés.*

Prévu dans le schéma directeur vélo 2020-2025 avec élus, associations, habitants, acteurs institutionnels et économiques, services techniques...

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°3 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur de l'aménagement urbain en créant une continuité cyclable sur l'ensemble des voies de circulation, en particulier au niveau des croisements. Développer des réseaux express vélo sur les axes structurants. Donner la priorité aux bandes et pistes cyclables aux intersections par rapport aux voies sécantes.

La priorité est d'aménager les discontinuités et les coupures afin d'offrir un réseau attractif et facile, sécuriser les giratoires et les carrefours dangereux. En prenant en compte les faisabilités techniques, financières et logistiques.

### Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

#### Action n°4 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes.

*Réduction de la place et de la vitesse automobile au profit des piétons et des vélos : plan de circulation, moins de places de stationnement voitures et politique de stationnement résidentiel (mesure compensatoire pour les riverains), zones à trafic limité (réservées aux véhicules autorisés). Mise en sens unique des axes non-structurants et élargissement des trottoirs pour les piétons. Faire appliquer les lois LAURE sur la qualité de l'air et LOM sur les mobilités.*

Nous souhaitons offrir aux cyclistes et aux piétons une ville sereine, où l'ensemble des usagers cohabitent. En concertation avec les habitants, nous proposerons la création de nouvelles zones de rencontre (zones 20) (à l'instar des zones présentes aux croisements de la rue de Siam ou à l'entrée du téléphérique) et de nouvelles aires piétonnes. Les premières d'entre elles pourraient être réalisées aux abords des Halles Saint-Louis et aux abords de la place Guérin.

### Action n°5 : je ne m'engage pas

Arrêter tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. Exemples : traversées des vallées du Restic et du Costour. De nouvelles infrastructures ne font qu'augmenter le trafic et les bouchons, sans le réduire à d'autres endroits.

Une concertation sur le contournement Nord Lambézellec est en cours avec les habitants. Il appartient aux élus de prendre en compte la volonté des habitants sur ce sujet, au regard des enjeux techniques et financiers.

### Action n°6 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

En concertation avec les habitants, nous proposerons la création de nouvelles zones de rencontre (zones 20) (à l'instar des zones présentes aux croisements de la rue de Siam ou à l'entrée du téléphérique) et de nouvelles aires piétonnes. Les premières d'entre elles pourraient être réalisées aux abords des Halles Saint-Louis et aux abords de la place Guérin.

### Action n°7 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Le but est de disposer de rues accueillantes pour les enfants (ils peuvent y jouer en sécurité) dans les quartiers résidentiels, et aux abords des écoles.

En concertation avec les habitants, nous proposerons la création de nouvelles zones de rencontre (zones 20) (à l'instar des zones présentes aux croisements de la rue de Siam ou à l'entrée du téléphérique) et de nouvelles aires piétonnes. Les premières d'entre elles pourraient être réalisées aux abords des Halles Saint-Louis et aux abords de la place Guérin.

### Action n°8 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

En réponse aux besoins, en prenant en compte les contraintes de circulation et les enjeux techniques, le Schéma Directeur Vélo a vocation à favoriser l'ensemble des dispositifs techniques sur route favorisant le vélo, y compris donc ceux mentionnés ici.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°9 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé dans les parkings relais, les stations de tram et les aires de covoiturage, et laisser des espaces réservés dans les tramways, le téléphérique et les bus, afin de développer l'intermodalité entre le vélo et les autres modes, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

15 sites de stationnement sont prévus dans le cadre de la délégation de transports en commun.

Il est prévu d'améliorer les parkings vélos existants sur la ligne de tramway et d'en créer sur certaines aires de covoiturage. Le nouveau réseau de transport en commun qui sortira en 2025 permettra de renforcer l'ensemble de ces équipements.

Dans le cadre de notre coopération avec BMH, il est prévu à partir de maintenant du parking sécurisé vélo dans chacun des projets immobiliers.

### Action n°10 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

1000 à 1200 arceaux supplémentaires sont prévus sur l'espace public d'ici 2025.

### Action n°11 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Notamment dans les pôles multimodaux et dans les établissements scolaires et universitaires. Le manque de stationnement étant souvent cité comme un frein à la pratique du vélo.

Nous ferons au regard des opportunités et des compétences de Brest métropole. Nous continuerons à favoriser ces installations dans nos documents programmatiques.

#### Action n°12 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Dans le cadre de la nouvelle délégation de service public, on passera progressivement de 150 à 1200 VAE en 2022 dont 100 pliants et 30 cargos.

#### Action n°13 : je m'engage

Créer une agence d'écomobilité, sous la forme d'une Maison des Mobilités, selon le schéma discuté ces dernières années avec Brest Métropole. Cette agence, avec un budget propre et à la hauteur de ses ambitions, aura pour mission d'animer la politique de mobilité à l'échelle du Pays de Brest en organisant le dialogue entre les acteurs et en accompagnant les organisations (collectivités, entreprises et particuliers) pour la définition et la mise en place de mesures éco-mobiles.

Une maison des mobilités sera créée en lien avec Bibus, dans le cadre et les compétences de Brest métropole.

### Promouvoir une culture vélo

#### Action n°14 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

*Développer le service de vélo-école actuellement assuré par BAPAV tant en direction des établissements scolaires que des entreprises et des collectivités locales.*

#### Action n°15 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

#### Action n°16 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Le véhicule LAPI a cette fonction et continuera son travail.

#### Action n°17 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

*En s'inspirant par exemple du plan Serial Cleaner, et en encourageant les mobilités actives.*

*Développer une politique forte contre le vol de vélo, notamment en communiquant sur le marquage Bicycode et sur les bonnes pratiques de stationnement d'un vélo.*

### Commentaires généraux

*Aucun commentaire n'a été fait par la-le candidat-e*